



OBSERVATOIRE FRANCILIEN  
des emplois de l'environnement



innovation  
reperes  
qualifications  
données  
insertion  
réseau  
emploi  
environnement

# EMPLOIS DE L'ENVIRONNEMENT

Constats et tendances en Ile-de-France

SYR

THÈSE





## SOMMAIRE

1 / LES ÉCO-ACTIVITÉS, PÉRIMÈTRE DE RÉFÉRENCE .....	p. 3
2 / L'EMPLOI ENVIRONNEMENTAL : CONSTATS ET TENDANCES .....	p. 5
2.1 Emplois et métiers des éco-activités .....	p. 6
2.2 Bâtiment, transport, agriculture... des évolutions nécessaires .....	p. 10
2.3 Prévention et éducation : des emplois verts à la clé .....	p. 13
3 / VERS LA QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES MÉTIERS .....	p. 15
3.1 Un décalage marqué entre l'offre d'emploi et la demande .....	p. 15
3.2 Quelques outils pour relever ces défis .....	p. 17
RESSOURCES UTILES .....	p. 19

**Le Grenelle de l'environnement a engendré un grand nombre de propositions afin de lutter contre le changement climatique, de préserver la biodiversité et de prévenir les pollutions.**

**Comment la France atteindra-t-elle ses objectifs avec les mesures prises ? Quels en seront les impacts économiques, sociaux et environnementaux ? Quel sera l'impact en matière d'emplois ?**

C'est à ces questions que de nombreuses études tentent de répondre aujourd'hui. L'Organisation internationale du travail (OIT) prévoit d'ici 2020 jusqu'à 3,5 millions d'emplois en Europe et aux Etats-Unis dans le bâtiment par les techniques de construction liées au développement durable et jusqu'à 20 millions d'emplois dans les énergies renouvelables.

En juin dernier, une étude du Boston Consulting Group (BCG)<sup>1</sup> révèle que les programmes du Grenelle devraient « participer à la relance de l'économie de manière substantielle, en générant une activité sur douze ans d'environ 450 milliards d'euros » dans les secteurs suivants : agriculture, biodiversité, déchets, recherche et prévention des risques, énergies renouvelables, transport et bâtiment. La création de 600 000 emplois en France d'ici 2020 est estimée (principalement dans le bâtiment et les transports). Cette évaluation est confirmée par une étude sur les emplois verts réalisée dans le cadre de l'observatoire des investissements (Trendeo).

De nouveaux métiers et de nouvelles compétences sont attendus avec le développement de certaines activités : audits énergétiques, isolation des logements, installation et exploitation de système de contrôle anti-pollution, etc.

D'autres métiers vont connaître des mutations importantes. Cet important gisement d'emploi, retombée de la croissance verte, nécessite donc l'anticipation des besoins en main d'œuvre tant en recrutement qu'en formation.

En Ile-de-France, à l'initiative du Conseil régional, une vingtaine d'acteurs de l'emploi et de la formation se sont mis d'accord sur un Contrat Régional d'Engagement Professionnel (CREP) pour favoriser l'emploi, améliorer la qualification, adapter l'offre de formation au service de l'environnement et du développement durable.

Le réseau régional Territoires Environnement Emplois (TEE) Ile-de-France a entrepris la rédaction de cette note d'information pour partager l'état des connaissances sur l'emploi dans les métiers de l'environnement en Ile-de-France, pour développer un vocabulaire commun, une meilleure information et orientation.

<sup>1</sup> - Réflexions sur le portefeuille de mesures Grenelle Environnement - Boston Consulting Group (BCG) - Juin 2009 Rapport à la demande du Ministère du développement durable.

## 1 / LES ÉCO-ACTIVITÉS, PÉRIMÈTRE DE RÉFÉRENCE

Les emplois de l'environnement correspondent aux emplois dans les éco-activités<sup>2</sup>, aujourd'hui plus communément appelés les « emplois verts ».

### ➤ Définition

Les éco-activités sont définies au niveau international par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et Eurostat comme les activités qui produisent des biens et des services destinés à mesurer, prévenir, limiter, réduire ou corriger les atteintes à l'environnement.

Les éco-activités sont également reconnues comme celles qui concourent à la production d'éco-produits.

### ➤ Des secteurs d'activités diversifiés

L'environnement ne constitue pas un domaine professionnel en tant que tel mais correspond à un regroupement de plusieurs secteurs d'activités : gestion des eaux usées, gestion des déchets, etc. (Voir encadré ci-contre). De ce fait, les structures de la « filière environnement » relèvent d'une dizaine de fédérations professionnelles différentes.

### ➤ Une classification par domaine

Les éco-activités sont classées en 2 domaines correspondant à un ensemble d'activités, qui remplissent par leur finalité, une fonction de protection de l'environnement ou de gestion des ressources naturelles.

**Territoires Environnement Emplois Ile-de-France travaille à l'étude et au suivi de l'évolution de tous les emplois créés par les éco-activités marchandes et non marchandes, quelque soit la nature de la structure employeur (association, entreprise et collectivité).**

### RÉFÉRENCIEMENT DES ÉCO-ACTIVITÉS

#### ➤ La protection de l'environnement prévenir, diminuer les émissions de polluants et les autres dégradations causées à l'environnement.

- Protection de l'air et du climat
- Gestion des eaux usées
- Gestion des déchets
- Protection et restauration des sols et des masses d'eau
- Lutte contre le bruit et les vibrations
- Protection de la biodiversité et des paysages
- Lutte contre les radiations
- Recherche et développement pour la protection de l'environnement
- Administration et gestion de l'environnement, formation et activités indivisibles

#### ➤ La gestion des ressources naturelles diminuer les prélèvements sur les ressources naturelles.

- Gestion des ressources en eau
- Gestion des forêts non cultivées
- Gestion de la faune et flore sauvage
- Gestion des ressources énergétiques
- Gestion des ressources minérales
- Recherche et développement pour la gestion des ressources naturelles
- Autres activités liées aux ressources naturelles

Source : « Les éco activités et l'emploi environnemental » - SOes-CGDD - juillet 2009

### ➤ Le dynamisme du marché

Selon l'OCDE, le marché mondial des écotecnologies représenterait environ 550 milliards d'euros par an. La France se situe au 4ème rang mondial derrière les USA, le Japon et l'Allemagne dans le marché des éco-activités.

La production des biens et services environnementaux français s'élève à 59 milliards d'euros en 2007 et évolue plus rapidement que celle de l'ensemble des branches<sup>3</sup>.

2 - Notez que les emplois d'une éco-activité comprennent aussi les emplois des fonctions supports.

3 - Les éco-activités et l'emploi environnemental - Périmètre de référence - Résultats 2004-2007 - (Etudes & documents n°10) - CGDD - SoeS - Juillet 2009.



Le secteur des déchets (14,1 milliards d'euros), dans lequel prédominent les services de gestion, et celui des eaux usées (14 milliards d'euros), avec une forte contribution de la construction de réseaux ou de stations de traitement, **représentent chacun près du quart de ce montant.**

**Les énergies renouvelables se placent en troisième position** avec 8,2 milliards d'euros, la grande hydraulique contribuant à ce résultat à hauteur de 2,1 milliards d'euros. Le rythme de croissance de la production d'éco-produits s'établit à 7,7 % en moyenne annuelle de 2004 à 2007 (contre 4,9 % pour l'ensemble des branches) **dont une croissance particulièrement soutenue pour le domaine des énergies renouvelables (19,5 % par an).**

Les exportations, en forte hausse, s'élèvent à 7 milliards d'euros en 2007, principalement de la récupération et des énergies renouvelables (77%). Pour les éco-produits, la balance commerciale 2007 est excédentaire d'environ 2,5 milliards d'euros. Les résultats pour 2008 et 2009 seront probablement fortement affectés par la crise économique mondiale, avec notamment la chute des cours des matières premières secondaires.

## ➤ Soutenir l'innovation responsable

Faire de la France un centre international d'excellence en matière d'écotechnologies, c'est l'objectif du plan Ecotech 2012 porté par le COSEI (Comité stratégique des éco-industries) mis en place en juillet 2008. Il s'agit de favoriser dans notre pays le développement d'un tissu d'éco-entreprises sachant tirer pleinement profit de la croissance rapide de ces marchés. Pour exemple, les PMI sont plus innovantes que la moyenne des entreprises françaises. Elles consacrent environ 3 % de leur chiffre d'affaires à la R&D<sup>4</sup>.

Au niveau local, le développement de pôles de compétitivité intégrant les problématiques environnementales et l'inscription de fonds d'investissement dans les contrats Etat-Région dynamisent les capacités d'innovation. En Ile-de-France, le (CFI) Centre Francilien de l'Innovation soutient tout particulièrement les PME franciliennes.

**Ainsi, la « croissance verte » est tirée par les éco-produits stricts et également par les autres biens et services qui concourent plus indirectement à la préservation de l'environnement.**

## MOT POUR MOT

➤ **Environnement** : ce qui n'est pas produit par les activités humaines : les eaux continentales et marines, le sol, l'air, les matières premières et énergétiques, les espèces animales et végétales et les systèmes qu'ils forment (écosystèmes).

➤ **Eco-activités** : Ce sont les activités qui produisent des biens et services capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes.

➤ **Eco-entreprise** : Entreprise qui développe des éco-activités et des éco-produits (biens et services). Entreprise dont la finalité de l'activité principale est de prévenir ou corriger les dégâts environnementaux.

A distinguer de l'« **entreprise verte** » qui appartient à tout secteur d'activité économique et qui internalise les problématiques environnementales dans sa production, par les démarches de management environnemental.

➤ **Eco-produits** : produits dont l'usage répond directement et exclusivement à un objectif de protection de l'environnement et les produits connexes, y compris les fournitures, équipements et installations spécifiques pour la production ou l'utilisation des produits environnementaux ainsi que les produits dont l'utilisation répond à une autre fonction mais qui ont été modifiés dans un but environnemental.

➤ **Emplois verts** : les emplois verts se réfèrent aux emplois dans les éco-activités. Ainsi, ils ne se limitent pas aux métiers de l'environnement stricto sensu. **Actuellement, il est constaté que cette appellation est usitée exagérément pour couvrir les emplois des métiers liés à la croissance verte.**

Enfin, dans une perspective d'économie durable, les emplois verts doivent aussi prendre en compte les caractéristiques du travail décent, respectueux de l'environnement comme de la santé humaine<sup>5</sup>.

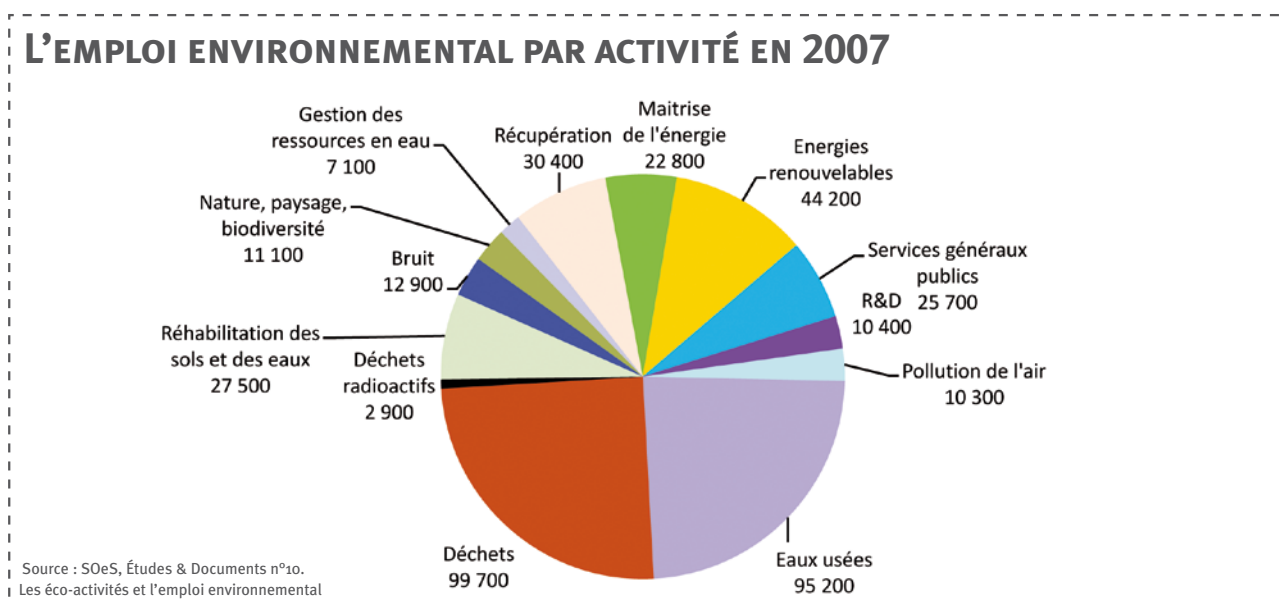
4 - Cahier Industries n°317 - Eco-industries : croissance d'une filière - Dossier réalisé par Guillaume Catelamme, Anna Hagège et Guillaume Tixier - Février 2009

5 - Selon une définition de l'O.I.T.

## 2 / L'EMPLOI ENVIRONNEMENTAL : CONSTATS ET TENDANCES

L'emploi environnemental national représente environ 400 000 emplois<sup>6</sup>. La moitié des effectifs travaillent dans le secteur des déchets et des eaux usées.

2  
2.1  
2.2  
2.3



Parmi ces emplois, **282 000** sont attribuables aux éco-activités marchandes des entreprises. 70% de ces emplois sont dans le secteur des eaux usées (95 200 emplois) et des déchets (99 700 emplois).

Les emplois sont en hausse rapide, **4,2 % en moyenne annuelle depuis 2004** contre un peu moins de 1 % pour l'ensemble des branches, avec notamment la croissance des emplois inhérents à la gestion durable de l'eau (+ 9,5 % par an environ) ou au développement des **énergies renouvelables** (+ 30 % par an environ).

**Les services internes de protection de l'environnement des entreprises génèrent 29 000 emplois et les éco-activités des administrations publiques (services publics ou non marchands) représentent 89 000 emplois<sup>7</sup>.**

Nouveaux domaines concourant à la gestion des ressources naturelles, **les énergies renouvelables ont créé 44 200 emplois et la maîtrise de l'énergie 22 800 emplois en 2007.**

De plus, 73% de l'emploi relevant du domaine de la réhabilitation des sols et des eaux est lié à la production dans l'agriculture biologique.

**Face à ces secteurs phares de l'environnement, il est aussi important de suivre l'évolution de l'emploi dans d'autres secteurs impactés par les mesures du Grenelle de l'environnement.**

Ainsi, **la fabrication et la pose de vitrages et de portes d'isolation thermique pèsent par exemple 30 000 emplois.** D'après l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la production, l'installation et la distribution des chaudières à condensation représenteraient 5 000 emplois. Environ 6 000 emplois seraient concernés par les produits électroménagers labellisés.

6 - Les éco activités et l'emploi environnemental - SOes - CGDD - juillet 2009.  
7 - Les statistiques actuelles ne permettent pas de suivre en totalité l'emploi environnemental des collectivités et des associations.



Dans le domaine des **transports collectifs**, le nombre d'emplois affectés aux infrastructures ferroviaires et aux équipements a été évalué à 45 000. Pour les transports individuels, le marché intérieur des véhicules à bonus correspondrait à 24 000 emplois.

L'activité de **production mobilisant des matières premières secondaires** (matières issues de la valorisation des déchets) concerne **50 000 emplois**.

**Enfin, la gestion des espaces verts et la production et distribution d'eau contribuent respectivement à la création de 48 000 et 29 000 emplois** en 2007.

Attention, cette croissance ne signifie **pas pour autant des créations nettes liées à l'économie verte**. Les effets de substitution, avec d'éventuelles baisses d'emplois dans certains sous-secteurs, ne sont pas comptabilisés.



## 2.1 Emplois et métiers des éco-activités

### La filière des déchets, des activités porteuses d'emploi

👉 **L'emploi francilien dans la filière « déchets » a connu un fort dynamisme ces dix dernières années.**

Il a progressé de plus de 3 % par an entre 1999 et 2004 pour atteindre un effectif de 16 130 emplois en 2004<sup>8</sup>. **Cependant, les opérateurs en charge de la collecte et du traitement sont confrontés à des difficultés de recrutement.**

Selon l'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France (ORDIF)<sup>9</sup>, les professionnels du secteur constatent le développement de deux profils de poste.

Le premier se rapporte aux métiers relatifs à la **prévention « hygiène et sécurité »**, et concerne les métiers d'ergonome, d'acousticien, de technicien qualité de l'air, d'hygiéniste du travail et de l'environnement, d'ingénieur. Le second champ porte sur les métiers de la **prévention à la source des déchets et de la valorisation**.

Le mouvement de modernisation-mécanisation des activités de collecte et de tri, s'il se confirme, aurait deux conséquences directes sur l'emploi : **la réduction progressive des emplois les moins qualifiés et le besoin croissant d'ingénieurs et de techniciens en charge de la maintenance et de l'entretien des installations.**

Les techniciens chargés de la maintenance des équipements (flotte de véhicules, installations de traitement), ou encore les conducteurs d'engins, sont, quant à eux, peu nombreux par rapport à la demande.

Après le soutien à une meilleure gestion des déchets par la collecte sélective, l'enjeu est désormais d'agir en amont de la filière et de **réduire la production à la source**. Une préoccupation plutôt nouvelle qui devrait induire de l'emploi.

8 - Source INSEE - DADS - Reprise par l'ORDIF dans l'étude présentée ci-dessous.

9 - « L'emploi dans la filière déchet en Ile-de-France » - Etude emploi ORDIF - Mai 2007.

## LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Hervé Pernin, Coordinateur Déchets à l'ADEME Ile-de-France témoigne.

« La prévention des déchets consiste à éviter, réduire, retarder l'abandon d'un produit et à en limiter la nocivité. Cela conduit à moins de déchets et à des déchets résiduels plus facilement valorisables, sans substances dangereuses. La prévention concerne donc toutes les actions se situant avant la collecte par la collectivité ou l'opérateur de collecte. »

### Pouvez-vous nous parler des différents métiers liés à la prévention des déchets ? Qu'ont-ils en commun ?

« La prévention des déchets peut conduire à de nouveaux métiers. Le chargé de mission prévention des déchets, employé par les collectivités ou les syndicats de gestion des déchets, est un métier émergent et d'avenir. Le composteur, employé par une collectivité ou une association, allie quant à lui des compétences en éducation et en formation à des connaissances en agronomie et en biologie. L'activité de « réparation » peut être aussi rapportée à la prévention des déchets. L'objectif général de ces métiers est de modifier les comportements générateurs de déchets. »

### Quelles sont les conditions nécessaires au développement de ces activités ?

« L'ADEME a signé avec la Région Ile-de-France un accord de partenariat sur la prévention des déchets. Actuellement vingt et une collectivités franciliennes ont décidé de se lancer dans un programme local de prévention. L'ADEME soutient donc les collectivités pionnières dans ces domaines. Celles-ci doivent pouvoir créer des conditions favorables (formation, accompagnement...) pour que les pratiques de prévention se généralisent. »

## La gestion de l'eau, un secteur dynamique

### ↳ Les enjeux environnementaux de l'assainissement créent des emplois stables dans le secteur privé.

On recense en France environ 112 000 emplois en 2007 dans le secteur de l'eau, pour surveiller et entretenir les milieux, gérer la ressource ou épurer les eaux usées<sup>10</sup>. Les métiers sont divers : hydrologues, chimistes, fontainiers, traiteurs d'eau..., et correspondent à des niveaux de qualification variés.

Au niveau national, une enquête<sup>11</sup> a identifié plusieurs problématiques liées à ce secteur d'activité : **les départs massifs des seniors à la retraite, les difficultés de recrutement, et l'inadéquation de l'offre de formation aux besoins.** « Beaucoup de personnes sont formées à des niveaux d'étude élevés, après le Bac », souligne Dominique Preux, de l'Office International de l'Eau (OIEau). En effet, les formations CAP-BEP ne représentent que 12 % des formations initiales. Conséquence : 30 % seulement des besoins en canaliseurs sont couverts.

En Ile-de-France, le secteur de l'eau, qui va du captage à l'assainissement en passant par la distribution, emploie **18 600 salariés**<sup>12</sup>.

Les structures d'Insertion par l'Activité Economique (IAE) sont également de véritables « passerelles » pour les salariés. Elles permettent l'intégration de personnes non qualifiées. Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, **108 postes en insertion ont été créés en particulier pour l'entretien d'espaces verts jouxtant la Seine**. Cette enquête a permis de démontrer que les SIAE travaillant dans le champ de l'environnement mettent en place des contrats de durée plus longue que la moyenne dans les autres domaines.

2

2.1

2.2

2.3

10 - Les éco-activités et l'emploi environnemental - Soes - CGDD - juillet 2009.  
11 - Enquête sur l'évolution de l'offre d'emploi dans le secteur de l'eau et d'une identification de stratégies d'action - Rapport final - BIPE/OIEAU - Novembre 2006.

12 - Enseignement agricole - Des débouchés principalement dans les métiers de l'aménagement paysager et de la production agricole - INSEE - 2009.  
Rapport d'étude sur le soutien à l'emploi de l'Agence de l'eau Seine-Normandie - TEE Ile-de-France - 2008.



## Les métiers de l'énergie, des emplois durables en plein développement

☛ **Solaire, éolien, biomasse, hydraulique, géothermique... L'objectif est de lutter contre le changement climatique ou de limiter le recours aux énergies fossiles.**

Selon l'ADEME, les perspectives d'évolution sur la base des objectifs du Grenelle de l'environnement permettent d'envisager un doublement du marché de l'énergie et des emplois afférents pour atteindre 440 000 emplois pour 2012. Les postes concernés seraient liés à l'isolation. Arrivent ensuite les emplois liés aux équipements et à la vente d'énergies renouvelables, immédiatement suivis par les emplois liés à la fabrication des équipements et à la réalisation des infrastructures de transports collectifs. L'étude du WWF d'avril 2009 intitulée « Des emplois sobres en carbone pour l'Europe »<sup>13</sup> montre que les créations d'emplois vont être supérieures aux pertes.

L'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE)<sup>14</sup> a référencé en 2006 **440 entreprises et organismes spécialisés en Ile-de-France**. Les bureaux d'études constituent la majorité des entreprises recensées (29 %), suivis par les installateurs et distributeurs (18 %) et les associations (11 %).

La Région Ile-de-France a lancé un « Plan régional de l'énergie 2006-2010 » en faveur des énergies nouvelles et renouvelables. Celui-ci sera complété en 2010 par un Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) qui définira les objectifs et les orientations sur ce sujet.

En 2005, le Comité de Liaison Energies renouvelables (CLER) a évalué les potentialités d'emplois induites par le développement des énergies renouvelables<sup>15</sup>. Il ressort que c'est l'énergie solaire qui représente le plus fort potentiel en Ile-de-France tant en termes d'installations que d'emplois avec plusieurs milliers d'emplois à la clé. Le développement de la biomasse solide et la production de biocarburants mobilisant les terres uniquement en jachère sont aussi potentiellement pourvoyeurs de 1 000 à 1 700 emplois. Dans son guide « mettez de l'énergie dans votre carrière »<sup>16</sup>, le CLER fait le constat d'une forte demande de professionnels hautement qualifiés dans les activités du conseil et de l'ingénierie, de la maîtrise d'œuvre du bâtiment (architectes, ingénieurs, concepteurs...).

Ce guide présente également plusieurs fiches métiers (chargé de mission énergies renouvelables, chauffagiste-installateur, chef de projets énergies renouvelables, constructeur bois...).

Enfin, l'ADEME contribue à accompagner le grand public dans son information sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie en mettant en place les espaces infos énergies (31 en Ile de France). Ainsi, une soixantaine de conseillers y accueillent gratuitement et en toute indépendance le public et l'aide à s'orienter sur ces thématiques.

### ZOOM

#### ☛ le bois-énergie

Le développement de la valorisation énergétique de la biomasse constitue l'une des voies importantes choisies pour participer au développement de la production d'énergie issue de ressources renouvelables.

Le patrimoine forestier en Ile-de-France couvre 23 % du territoire. Avec une population importante ayant des besoins énergétiques élevés et disposant de zones boisées conséquentes et sous-exploitées, l'Ile-de-France est dans une situation propice au développement du bois-énergie. Par son action, la DRIAAF (Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) aide les filières agricoles et forestières à se structurer pour proposer un approvisionnement local de qualité, sans détruire les filières existantes (notamment le bois matériau).

Du fait du renforcement nécessaire de l'exploitation forestière et de la valorisation du bois recueilli en source bois/énergie, cette production locale est porteuse d'emplois de qualification et de nature différentes (exploitation forestière, gestion de plateforme de préparation, conditionnement des produits biomasse /énergie, etc.)<sup>17</sup>. Divers projets sont en cours de mise en œuvre en Ile-de-France (exploitation forestière de parcelles privées, plate-forme de regroupement de bois et de transformation pour différents usages).

13 - En ligne sur le site WWF - [www.wwf.fr/](http://www.wwf.fr/)

14 - Diagnostic et perspectives de développement des activités et des emplois dans les secteurs de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables - ARENE - Juin 2007.

15 - Les métiers et les gisements d'emplois - le secteur de l'énergie : métiers et compétences recherchée - synthèse du petit déjeuner du 5 juillet 2005 organisé par TEE Ile-de-France - 2005.

16 - Guide d'aide à l'orientation édité en 2009, disponible en ligne sur le site du CLER - [www.cler.org](http://www.cler.org)

17 - La gazette de TEE n°20 - Forêt-bois, une filière d'avenir en Ile-de-France - Novembre 2009.

## Protection des espaces naturels et des paysages, un gisement d'emploi restreint

➤ **L'emploi national lié à la nature, la biodiversité et les paysages pèse uniquement 2,8 % de l'emploi environnement national.**

En 2008, un peu moins de 400 postes ont été ouverts au niveau national dans les espaces naturels protégés. Sur l'ensemble de ces postes, 27 % concernaient des profils liés de près ou de loin à la biodiversité, correspondant à des postes de chargés de mission et de chargés d'études<sup>18</sup>.

L'engouement pour les métiers de la nature tient à une image idéalisée du travail... Différents profils et bon nombre de professionnels y travaillent cependant en milieu fermé : chargés de mission, chefs de projets et responsables. Certains emplois sont accessibles uniquement sur concours et les contrats sont souvent précaires. Les postes entièrement dédiés à la biodiversité sont peu nombreux.

Les postes entièrement dédiés à la biodiversité sont peu nombreux.

## L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

➤ **une voie privilégiée pour se former à l'aménagement paysager.**

D'après une étude de l'INSEE et de la DRIAIF Ile-de-France, un élève ou apprenti de l'enseignement régional agricole sur deux choisit ce débouché. En effet, **46 % des diplômés franciliens de l'enseignement agricole sont diplômés dans ce domaine**, soit trois fois plus qu'au niveau national. **L'apprentissage est très développé** et contribue au rajeunissement de ce secteur. Les étudiants se destinent aux métiers de jardinier, chef de chantier dans les entreprises du paysage, conducteur de travaux, paysagiste, ou encore architecte paysager.

Source : Enseignement agricole - Des débouchés principalement dans les métiers de l'aménagement paysager et de la production agricole - 4 pages INSEE - septembre 2009

TEE Ile-de-France conduit actuellement une enquête régionale pour identifier les emplois liés à la protection de la biodiversité.

Les résultats de cette enquête permettront de mieux connaître ces emplois (d'un point de vue qualitatif et quantitatif), d'anticiper leurs évolutions et d'émettre des recommandations afin de mieux adapter les profils des professionnels aux besoins en main d'œuvre.

**L'agence régionale de la biodiversité, Natureparif construit actuellement une modélisation du nombre d'emplois concernés par la biodiversité en Ile-de-France.**

Dans le domaine de l'insertion professionnelle, le réseau d'insertion « Chantier Ecole Ile-de-France » réalise régulièrement des bilans d'intégration de leurs adhérents vers l'emploi. « Le taux de sortie » vers l'emploi durable des salariés en insertion dans le secteur de l'aménagement paysager, est particulièrement positif. Selon ce réseau<sup>19</sup>, 240 salariés en parcours d'insertion ont été formés en 2007 au CAP Agricole Travaux paysagers et 30 au CAP Agricole Ouvrier du paysage.



2

2.1

2.2

2.3

18 - La gazette de TEE n°18 - Les métiers de la biodiversité en Ile-de-France - décembre 2008.

19 - Ateliers et Chantiers d'insertion d'Ile-de-France - Observatoire - Chantier Ecole Ile-de-France - 2009.



## 2.2 Bâtiment, transport, agriculture ...des évolutions nécessaires

Pour diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, des secteurs d'activités connaissent ou connaîtront prochainement d'importantes mutations.

### La mutation du bâtiment vers le développement durable

« L'enjeu, c'est l'existant » : ce slogan des professionnels tant de la construction que de l'énergie n'est pas remis en cause.

Les objectifs de performance énergétique fixés par le Grenelle de l'Environnement et l'évolution de la Réglementation Thermique pour 2010 et 2012, doivent conduire les acteurs à évoluer<sup>20</sup>, qu'il s'agisse des maîtres d'ouvrages publics et privés, des architectes et bureaux d'études et de conseil, ou encore des artisans et des entreprises du bâtiment et de la construction. Le lancement de l'éco-prêt à taux zéro en avril dernier, qui incite le particulier à s'engager dans des travaux de rénovation, constitue une opportunité de développement du marché de l'amélioration énergétique des logements.

En Ile-de-France, la rénovation du parc ancien des logements pose la question de la mise en place d'une offre de formation initiale et continue adaptée. D'après une étude récente de la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) d'Ile-de-France<sup>21</sup>, le besoin de renouvellement en Ile-de-France des jeunes qualifiés ou très qualifiés est de 7 000 personnes par an dans les principaux groupes de métiers de production du bâtiment. Les métiers de couvreurs, canaliseurs, monteurs en réseaux d'énergie manquent de personnels.

Une Coopérative d'activité et d'Emploi, Alter-Bâtir, a été créée en 2006 afin de remédier au manque d'entrepreneurs qualifiés dans l'activité d'éco-construction.

### ZOOM MÉTIER

#### ➔ Eco-construc-teur

L'éco-construction, vise à respecter l'environnement dans les processus de construction ou de rénovation. L'éco-construc-teur réalise des éléments d'ouvrages à partir d'éco matériaux. Il contribue à la réalisation de revêtements tels que les enduits d'étanchéité, de façade... Il peut aussi être chargé d'effectuer la préparation et le montage de structures à ossature bois dans les projets d'extension ou de rénovation. La part de l'éco-construction dans le secteur du bâtiment est en constante progression. En termes d'emplois, des besoins en personnels qualifiés se font ressentir.

**Il faut retenir que les métiers se référant à la construction écologique sont davantage des adaptations de métiers existants plutôt que des nouveaux métiers.** La tendance à la prise en compte de cette dimension dans les formations se développe depuis 5-6 ans notamment dans les écoles d'architecture et au sein de formations professionnelles spécifiques.

**L'habitat durable** est également l'occasion de poursuivre les efforts en matière de valorisation de l'image des métiers et des emplois de la construction et du bâtiment. Cette approche permet de prendre en compte l'ensemble des aspects environnementaux liés au bâti, depuis l'utilisation de matériaux plus écologiques et plus sains, la gestion du chantier en respect avec l'environnement, l'équipement du bâtiment pour le rendre plus économe en énergie et en ressource en eau, et qui facilite une bonne gestion des déchets valorisables.

20 - Rôle d'Ekopolis, nouveau pôle de ressources francilien pour l'aménagement et la construction durables - www.ekopolis.fr

21 - Les indicateurs emploi-formation CERC (Cellule Economique Régionale Construction d'Ile de France)- Observatoire de l'emploi et de la formation dans le bâtiment et les travaux publics en Ile-de-France - 2009.

## Innovation repères données insertion réseau **emploi environnement** qualifications

La construction durable prévoit dès sa conception l'analyse du cycle de vie avec une séparation plus aisée des différents matériaux utilisés. Son fonctionnement et son utilisation sont pris en compte pour permettre un entretien moins coûteux et plus aisé. **Cette démarche nécessite le développement d'une approche plus globale de la construction et exige la mise en synergie de corps de métiers et de compétences plus spécifiques** (Voir page 14).

Enfin, bien que le secteur du bâtiment ait connu un ralentissement de l'activité et du volume d'emplois durant l'année 2009, les prévisions économiques sont optimistes. Le rebond économique attendu, lié en partie au développement durable, donnera une progression de l'activité forte à partir de 2011.

### **L'éco-mobilité - Réinventer notre façon de nous déplacer...**

➤ **Promouvoir les déplacements propres et silencieux est un objectif intégré dans les agendas 21 ou dans les projets d'éco-quartiers.**

L'éco-mobilité ou mobilité durable, désigne l'ensemble des choix et des pratiques mises en œuvre par tous les acteurs de la mobilité, de l'utilisateur au décideur public, en accord avec les enjeux et principes du développement durable.

Les services de mobilité facilitent l'accès pour tous à une mobilité alternative (information, sensibilisation). Ils développent l'offre alternative à la voiture (transport collectif, intermédiaire ou individuel) et encourage cet autre usage.

#### **ZOOM MÉTIER**

##### ➤ **Le conseiller en mobilité**

Il apporte des informations et des outils aux différents types d'utilisateurs (particuliers, entreprises...) afin de rationaliser leurs choix en matière de déplacement en fonction de critères socio-économiques et environnementaux. Il peut présenter la politique menée par la collectivité sur les déplacements et participer à celle-ci. Il est employé par une collectivité territoriale, un groupement intercommunal, une association ou une entreprise.

En Ile-de-France, il est observé l'émergence d'une dynamique régionale en faveur du management de la mobilité. Le Conseil régional d'Ile-de-France a engagé une réflexion sur l'intégration du management de la mobilité dans ses systèmes d'aides et s'est investi dans un projet européen (COMMERCE – Pro'Mobilité) sur le développement des Plans de Déplacements d'Entreprise (PDE). Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) a enclenché la révision du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF) en intégrant dès le démarrage la thématique du management de la mobilité. L'ARENE pour sa part, mène des travaux sur les services de mobilité alternative depuis plusieurs années.

**En termes d'emplois, le transport recèle un énorme potentiel de création d'emplois dans les modes de transports alternatifs aux véhicules routiers.** En réduisant le volume du trafic de l'ordre de 10 % et en rééquilibrant le trafic vers le rail et les transports publics, on quadruplerait les emplois liés directement et indirectement au rail et aux transports en commun (tramway, bus, métro, vélo)<sup>22</sup>.



© Vianney Prouvost / Plaine Commune

22 - Changement climatique et emploi – Syndex - 2007.



## Une agriculture biologique à soutenir

👉 **En 2008, avec 4 397 hectares « classés en agriculture biologique et conversion » et 84 structures certifiées en « Agriculture Biologique », le secteur se porte bien en Ile-de-France<sup>23</sup>.**

L'agriculture biologique présente des atouts certains. Elle participe à l'aménagement et à la valorisation des territoires. Elle demande un besoin en main d'œuvre supplémentaire de 20 à 30 % par rapport à l'agriculture conventionnelle, notamment lors de la récolte et du conditionnement des fruits et des légumes. Les exploitations biologiques emploient notamment plus de salariés permanents que les exploitations traditionnelles.

Côté formation professionnelle, tous les élèves des établissements d'enseignement agricole reçoivent depuis la rentrée 2008 au moins une formation de base dans le domaine de l'agriculture biologique.

Une orientation qui accompagne le plan «**Agriculture biologique : horizon 2012**», qui vise à tripler en 3 ans les surfaces actuelles consacrées à l'agriculture biologique. Actuellement, 0,78 % de la surface agricole utile francilienne est mobilisée par de l'agriculture biologique.

Les agriculteurs souhaitant se convertir à l'agriculture biologique (démarche qui prend entre 1 à 3 ans selon la nature de la production) sont accompagnés par le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) d'Ile-de-France et par les conseillers spécialisés des Chambres d'Agriculture.

10 % des maraîchers franciliens produisent des produits biologiques. 18 % des producteurs agricoles assurant une vente en direct vers les consommateurs sont aussi des producteurs biologiques.

Au-delà de la demande de produits plus sains, la demande de produits locaux se renforce. La formule de vente de paniers ne cesse de croître et l'offre actuelle ne suffit pas à répondre à la demande de la population.

En Ile-de-France, la difficulté principale concerne l'installation des agriculteurs du fait d'une pression foncière très forte.

## La gestion écologique des espaces verts

👉 **Expérimentale, la politique de gestion des espaces verts de Paris évolue vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la santé.**

La « gestion différenciée des espaces verts » permet d'intervenir de manière raisonnée tout en préservant les ressources : suppression des engrais et produits phytosanitaires, limitation des consommations d'eau et d'énergie, maintien et développement de la biodiversité...

En 2007, soixante-trois espaces verts parisiens ont été labellisés « **espaces verts écologiques** ». En 2009, ce sont 150 jardins qui ont été audités pour obtenir le label.

Des nouvelles compétences sont nécessaires aux jardiniers et encadrants permettant la maîtrise de la gestion différenciée des espaces : mieux connaître les plantes et les auxiliaires, savoir prendre en compte les conditions climatiques, améliorer sa faculté d'observation des jardins en particulier pour identifier les traces des maladies, savoir communiquer sur ses pratiques auprès de la population...

Selon l'UNEP (Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage)<sup>24</sup>, le secteur du paysage se porte bien. 80 000 actifs aujourd'hui et 2 400 créations d'emplois nets en 2008. Ce sont des emplois variés et non délocalisables. **Plus de 4 entreprises du paysage sur 10 ont embauché**, et près des 2/3 ont procédé à des investissements pour un montant total de 300 millions d'euros. Dans le même temps, le chiffre d'affaires de la profession a atteint, pour la première fois, les 5 milliards d'euros. En l'espace de 5 ans, le nombre de professionnels du jardin en France a progressé de 40 %, dépassant aujourd'hui le seuil de 20 000 entreprises.

23 - L'agriculture biologique en Ile-de-France - GAB Ile-de-France - 2009.

24 - Les chiffres clés 2009 du secteur du paysage - UNEP - 2009.

## 2.3 Education et prévention... des emplois verts à la clé

Face aux défis climatiques, énergétiques, démographiques, économiques, la priorité n'est plus seulement aux actions curatives mais surtout à la sensibilisation et à la prévention, qui deviennent des composantes essentielles de certains métiers.

### Eduquer à l'environnement

L'Éducation à l'Environnement (EE) a pour missions essentielles d'informer sur les enjeux et les moyens d'une gestion durable de l'environnement. Elle sensibilise directement les participants à la nature et à l'environnement, et leur fait prendre conscience de problématiques pour tendre vers des comportements citoyens. Elle éduque, forme et transmet des savoirs, savoir-faire, savoir être.

Le métier d'éducateur à l'environnement recouvre des fonctions multiples. Depuis l'animateur nature-environnement au coordinateur d'un réseau local, les qualités professionnelles ne sont pas identiques. Elles s'appuient sur des parcours et des expériences diverses <sup>25</sup>.

Le dispositif « Nouveaux Services Emplois Jeunes » avait fait émerger 241 emplois en Ile-de-France sur 2200 créés en environnement en 2002 (126 animateurs environnement, 91 animateurs nature, 2 formateurs et 18 chefs de projets en EE).

Les intitulés étaient et sont encore multiples : animateur technique en environnement, animateur nature, animateur environnement urbain, animateur de ferme pédagogique, agent d'animation, accompagnateur nature, agent de sensibilisation à l'environnement.

En effet, les animateurs ont de nombreux champs d'intervention et cette mission d'animation est également portée par d'autres secteurs (ambassadeur du tri dans les déchets). Les collectivités ont embauché à 45 % et les associations à 42 %. La pérennisation a été effectivement... dans les associations.

### En panne de reconnaissance

Depuis mars 2002, l'ensemble des associations qui interviennent dans le domaine de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) relève de la Convention collective de l'animation.

En théorie, il n'y a pas de codes du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) pour les métiers d'Animateur Nature et Animateur Environnement. Pôle Emploi les référence sous les codes « 61114 » (Chargé de protection du patrimoine naturel) et « 23131 » (Animateur généraliste de loisirs).

À ce jour, il n'est pas possible de connaître le poids de la filière professionnelle de l'EEDD. Elle a connu une évolution importante, tant dans le développement de l'emploi que dans la diversification du métier, notamment avec l'arrivée de jeunes sur des postes d'animation dans les associations et les collectivités.

Les enjeux de l'EE ont eux aussi évolués de l'animation nature vers l'animation au développement durable. Le renforcement des compétences, et donc de la formation continue des praticiens, des éducateurs à l'environnement, devient une priorité.

Les assises franciliennes de l'EEDD organisées en mars 2009 ont permis de définir ces pistes d'action :

- **Réaliser un état des lieux de la formation en Ile-de-France;**
- **Redéfinir les niveaux de qualification exigés et revaloriser les formations afférentes ;**
- **Mettre en œuvre des formations continues communes aux acteurs de l'EEDD ;**
- **Structurer l'offre et la demande d'emploi en EEDD par le recensement et l'animation des employeurs franciliens.**

<sup>25</sup> - Source : Réseau École et Nature.



## La prise en compte de l'environnement dans les structures (entreprises ou acteurs publics)

### ↳ La prévention des risques

La loi (article L. 125-2 du Code de l'environnement) donne le droit à l'information pour le citoyen sur les risques majeurs qu'il encoure. En Ile-de-France, les préoccupations portent essentiellement sur la prévention des inondations et des risques technologiques.

En fonction de leur activité et de leur localisation par rapport aux zones de risques, les entreprises doivent prévoir des plans de suivi, et les responsables territoriaux (collectivités et représentants de l'Etat) des plans de prévention et de gestion. Au-delà de la définition et du suivi de ces plans, des contrôles sont régulièrement imposés pour s'assurer que les ouvrages ne présentent pas de déficience notable.

**Le management environnemental est une démarche mise en place pour limiter l'impact de la structure.** Celui-ci est en général confié à un ingénieur Qualité Hygiène Sécurité Environnement connaissant bien le fonctionnement de la structure et en mesure de conduire l'ensemble du personnel dans un processus de changement.

Ce processus peut être spécifiquement axé vers quelques produits ou services proposés par la structure. Il s'agit alors d'une démarche d'éco-conception.

### ↳ L'éco-conception

En terme de prévention, impulsée par la réglementation européenne, l'éco-conception se développe dans les entreprises. Elle s'applique de plus en plus dans les organisations pour faire de l'environnement un facteur de compétitivité.

L'éco-conception est une approche qui prend en compte les impacts environnementaux dans la conception et le développement du produit et intègre les aspects environnementaux tout au long de son cycle de vie (de la matière première, à la fin de vie en passant par la fabrication, la logistique, la distribution et l'usage).

**Ce n'est ni un métier, ni une discipline universitaire constituée.**

Les formations dédiées à l'éco-conception sont considérées comme des spécialisations pour des étudiants ayant déjà acquis d'autres compétences.

L'Association professionnelle d'experts pour le développement de l'éco-conception (APEDEC) intervient dans de nombreuses formations initiales ou en entreprise).

Cette fonction, pour laquelle les débouchés sont encore limités, va croître ces prochaines années, avec une pression réglementaire croissante et le développement des achats verts.



## 3 / VERS LA QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES MÉTIERS

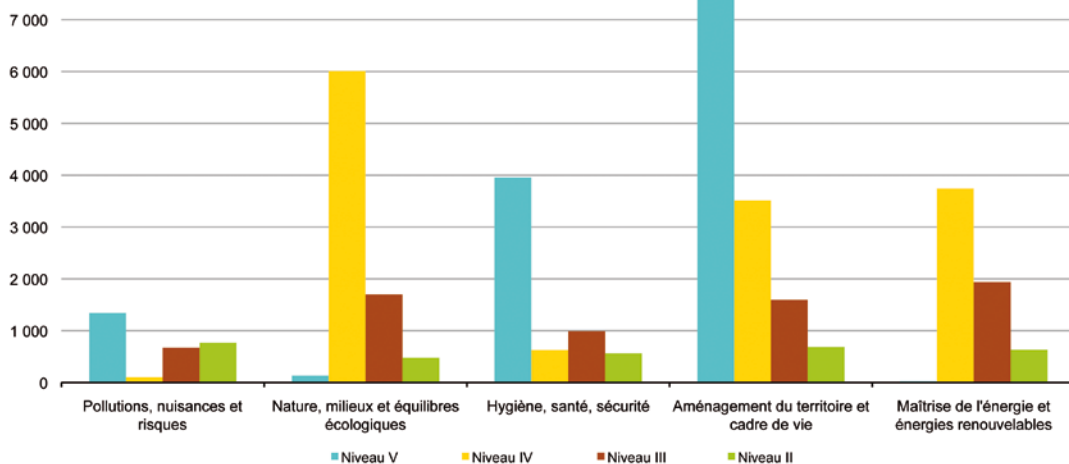
### 3.1 Un décalage marqué entre l'offre d'emploi et la demande

Le volume des emplois dans l'environnement est en augmentation depuis 10 ans. Parallèlement, l'offre de formation s'est fortement développée et diversifiée. Ces formations ne coïncident toutefois pas toujours aux besoins du marché du travail.

La prise en compte des considérations écologiques fait appel à de nombreuses disciplines, comme la chimie, la productive, le droit, la communication ou même l'éducation. C'est pourquoi, il n'existe pas de formation-type pour travailler dans l'environnement.

Les effectifs des formations environnementales s'élèvent à 37 400 en 2005<sup>26</sup>. 54 % sont inscrits dans des formations sous tutelle de l'Agriculture et 38 % sous tutelle de l'Éducation nationale. Les effectifs inscrits dans des formations environnementales ont crû très rapidement (+17,6 %, soit 2 % par an entre 1997 et 2005).

#### EFFECTIFS DES FORMATIONS ENVIRONNEMENTALES



Source : SOeS d'après CERES (Reflet), 2005.

26 - Insertion des jeunes issus des formations environnementales : parcours professionnel de 2004 à 2007 - Chiffres et statistiques n°37 - Commissariat général au développement durable - Mai 2009.



## innovation repères qualifications données insertion réseau emploi environnement

Un très grand nombre de diplômés préparent à exercer un métier en relation avec l'environnement : CAP Gestion des déchets, Bac Pro énergétique, BTS Métiers de l'eau, Licence Professionnelle Aménagement du territoire, etc.

128 licences professionnelles environnementales ont été identifiées en 2005. Ces diplômés proposent des enseignements couvrant des disciplines non traitées auparavant, dans le domaine des énergies renouvelables ou de la construction durable par exemple.

Il est constaté que beaucoup de diplômés sortent de formations en lien avec l'aménagement du territoire ou la protection de la nature alors que les offres d'emploi se rapportent plus fréquemment à la prévention des pollutions, des nuisances et des risques. Le marché, même dynamique, ne permet pas d'absorber tous les nouveaux formés. Les offres d'emploi peuvent être pourvues par des personnes ayant déjà un emploi ou en reconversion professionnelle. Par ailleurs, l'augmentation du nombre des offres s'accompagne de la diminution de la durée des contrats proposés.

**L'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'environnement est moins favorable que pour l'ensemble des autres formations.**

Généralement, plus le niveau d'études est élevé, (niveaux II et I), meilleure est l'insertion professionnelle, excepté pour les formés du domaine « nature, milieux et équilibres écologiques » où 88% des formés de niveau V accèdent rapidement à l'emploi.

Les emplois directs et indirects des secteurs de l'environnement ne sont pas uniquement des métiers hautement qualifiés. Ainsi, **les filières conduisant aux métiers de l'industrie et de la construction sont les plus porteuses.**

L'insertion des jeunes issus des formations **de gestion sociétale de l'environnement** semble également aisée mais ce sont essentiellement des diplômés de niveau I (bac+5).

**Aussi, il convient d'informer les jeunes le plus tôt possible des nombreux métiers qu'offre la reconfiguration actuelle des métiers de l'environnement.**

Les professionnels apprécient une double compétence et la maîtrise de l'anglais reste très sélective pour les structures internationales. Dans de nombreux domaines comme l'écotourisme, l'agriculture biologique, la construction durable, les employeurs préfèrent recruter des candidats connaissant bien le secteur d'activité que des généralistes ayant suivi des cursus trop théoriques sur le développement durable.

Spécialisations, formation continue, ouverture sur les évolutions de ces secteurs sont autant d'atouts supplémentaires pour y travailler.

### **L'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois est à améliorer.**

Plusieurs leviers sont mobilisables en formation initiale ou continue, comme en témoignent les mesures ci-dessous.

#### ➤ **La rénovation des diplômes existants**

Le plus souvent, l'abrogation d'un diplôme n'est pas synonyme de disparition complète mais de rénovation. Par exemple, le BTS équipement technique, énergie a été abrogé en 1999 pour devenir le BTS fluides, énergie, environnement ; Le DUT hygiène, sécurité, environnement, qui fait suite au DUT hygiène et sécurité, intègre une forte dimension environnement afin de répondre aux nouvelles exigences du marché du travail.

#### ➤ **La création de nouveaux diplômes**

Des diplômés sont créés afin d'enseigner des disciplines non traitées auparavant comme le CAP opérateur des industries de recyclage créé en 2000. **L'apparition des licences professionnelles a joué un rôle important dans l'évolution de l'offre de formation initiale.** Elles représentent 8 % des effectifs « environnement », en progression rapide, expliquant à partir de 2002 l'augmentation de l'ensemble des effectifs environnementaux.

#### ➤ **Le développement de l'apprentissage**

De 1997 à 2005, l'augmentation des effectifs environnementaux en apprentissage (+5,3 % par an) est nette. Cette hausse est très marquée dans les formations de **niveau supérieur ou égal au bac**. Les effectifs environnementaux sous tutelle de l'Agriculture ont crû à un rythme modéré (+1,8 % par an) tandis que l'Éducation nationale a perdu des effectifs (-0,2 % par an).

#### ➤ **La formation professionnelle**

Du côté des grandes entreprises, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) nécessite l'identification précise des besoins en formation professionnelle, ainsi que l'anticipation des compétences des salariés. L'obligation réglementaire de **formation professionnelle** permet aux salariés de bénéficier de dispositifs tels que le **DIF (droit individuel à la formation) et la VAE (validation des acquis de l'expérience)**.

## 3.2 Quelques outils pour relever ces défis

La mutation vers un nouveau modèle de développement durable est d'une ampleur sans précédent. Différentes mesures et outils sont mis en place pour favoriser l'accès à l'information, à la formation et à l'insertion notamment en Ile-de-France.

### Réseau TEE, un dispositif partenarial pour le développement des emplois verts

Créé il y a 10 ans, sur des constats partagés encore aujourd'hui : une croissance du nombre d'emplois mais des professions et des métiers encore peu nombreux et peu reconnus ; une relation formation-emploi difficile à équilibrer ; des métiers écartelés entre faibles et hautes qualifications, Territoires Environnement Emplois (TEE) Ile-de-France permet d'accompagner les politiques publiques autour de la double préoccupation : **le développement de l'emploi et la prise en compte des problématiques environnementales.**

TEE est un réseau qui mobilise et **met en synergie les professionnels de l'environnement, de l'emploi et de la formation.** Interface des acteurs de terrain et des institutions, TEE travaille sur un champ d'intervention innovant et toujours d'actualité : **le repérage des métiers émergents de l'environnement et la reconnaissance des emplois verts** et dispose d'une vision sur l'ensemble du domaine de l'environnement, soit les activités marchandes et non marchandes.

Missionné pour assurer la **veille, la promotion et l'ingénierie** des métiers, emplois et formations liés à l'environnement, TEE multiplie les capacités d'information, de diffusion et donc d'impact.

Les partenaires fondateurs s'engagent aujourd'hui, en lien avec l'Observatoire Régional Emploi-Formation (OREF) du GIP CARIF, à la mise en place d'un observatoire régional des métiers et emplois de l'environnement, en complémentarité avec les filières concernées.

### La Région Ile-de-France a pour ambition d'être une éco-région.

### Un « CREP environnement » et un « Plan Filière » dédié aux éco-activités

Afin de favoriser le développement durable et de mieux prendre en compte les problématiques environnementales dans les formations et les métiers, le Conseil régional a élaboré un accord-cadre emploi et formation, sous la forme d'un Contrat Régional d'Engagement Professionnel (CREP), avec les acteurs professionnels et institutionnels intéressés (ADEME, ARENE, AESN, Cité des métiers, Pôle emploi, Services de l'Etat, Fédérations professionnelles et OPCA du BTP, de l'énergie ou des déchets, CRCI, Collectivités locales, etc.). Au total, 24 partenaires professionnels et institutionnels sont signataires.

Développement d'une culture commune, mutualisation des données et études, réunions de travail thématiques, adaptation des qualifications et mise en place d'actions innovantes devraient permettre de développer en complémentarité une politique emploi/formation au service du développement durable.

Parallèlement, les **éco-activités font aussi l'objet de l'un des plans filières en cours de préparation par le Conseil régional.**

Ce plan vise, en s'appuyant sur des partenaires volontaires et actifs dans le domaine, à développer la filière en Ile-de-France et à soutenir les actions collectives conduites en faveur des entreprises du secteur.





## Les « Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique »

La Région Ile-de-France a également instauré une nouvelle démarche de contractualisation pluriannuelle (3 ans) avec ses partenaires locaux. La mise en œuvre des Pactes vise à apporter aux populations et acteurs des territoires concernés une offre de services répondant aux besoins identifiés dans les domaines de l'emploi, de la formation et du développement économique.

Au 1<sup>er</sup> novembre 2009, six Pactes ont déjà été votés et sont en cours de mise en œuvre. Une quinzaine sont en chantier et devraient voir le jour avant fin 2010, pour concerner plus de 60% de la population francilienne<sup>27</sup>.

Le soutien aux éco-activités est systématiquement abordé dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des Pactes, à différents niveaux, en fonction du contexte local et de l'intérêt déjà porté par le territoire à cette thématique. A minima, le diagnostic préalable dresse les forces, faiblesses, besoins du territoire pour mieux développer ce secteur, ou sensibiliser les acteurs locaux au gisement d'emploi, d'activité et de lien social qu'il représente. Le plan d'action peut alors soutenir les éco-activités par un Plan de développement économique local ciblé (PDEL-C), un soutien à des réseaux d'entreprises ou à la requalification de zones d'activités HQE, éventuellement dédiées aux éco activités (éco pôles).

## La Région Île-de-France permet chaque année à des demandeurs d'emploi de se former aux métiers de l'environnement.

### Le Programme Régional Qualifiant (PRQ)

Le PRQ permet d'acquérir une certification ou une qualification reconnue dans les secteurs créateurs d'emplois.

Concernant le programme 2009-2010 aux métiers de l'environnement, les formations sont ciblées prioritairement dans les trois domaines de l'environnement suivants :

- **Aménagement et gestion écologiques** des territoires, agriculture ;
- **Prévention, lutte** contre les pollutions et les nuisances, gestion et valorisation des déchets, application des normes et responsabilité sociale et environnementale des entreprises ;
- **Maîtrise d'énergies** et énergies renouvelables.

Les partenaires du réseau TEE Ile-de-France ont travaillé avec la Région à l'identification des besoins de formation en environnement à intégrer à ce dispositif.

## Pôle Emploi mène une réflexion sur l'évolution et le suivi des emplois verts.

### DIALOGUE AVEC PÔLE EMPLOI

Véronique Chessex, Chargée d'affaire(s) à la Direction Clients – Services et Partenariats- Direction Régionale Pôle Emploi Ile-de-France

#### Quelles sont les actions en faveur des emplois verts ?

Nous parrainons une émission de France Télévisions « Je Commence demain ». Ce sont des programmes courts qui testent tous les métiers dans les secteurs qui recrutent (formation, recrutements, qualités requises...). Actuellement, on peut découvrir les métiers de technicien agricole, d'installateur en énergies renouvelables.

Nous finançons également des formations répondant précisément aux besoins des entreprises, sur les métiers tels que ceux de l'environnement, des espaces verts et dont les résultats en terme de retour à l'emploi sont particulièrement significatifs.

#### Comment Pôle emploi définit-il les métiers dits « en tension » ?

La liste des métiers en tension est établie à partir des volumes les plus élevés de recrutements pour lesquels les employeurs ont signalé des difficultés de recrutement, s'appuyant notamment en cela sur l'enquête annuelle des Besoins en Main d'œuvre (BMO) et qui, en 2010 intégrera les emplois verts.

#### Pour finir, comment votre organisme s'engage-t-il dans le développement durable ?

Pôle Emploi est adhérent au « Club des directeurs du développement durable ». Nous sommes le seul organisme social qui aura réalisé un bilan carbone sur ses sites d'accueil en 2010.

## Le Plan national sur les métiers liés à la croissance verte du Secrétariat d'Etat du Développement Durable.

S'appuyant sur les cinq collèges du Grenelle de l'environnement (Etat, élus, partenaires sociaux-employeurs et syndicats, ONG), cette mobilisation a pour objectif de relever trois défis :

- **Le soutien à l'émergence de nouveaux métiers ou activités ;**
- **L'accompagnement des mutations que devront connaître les métiers** de certains secteurs ;
- **Et l'orientation et la qualification de la main d'œuvre** vers les secteurs bénéficiant de gisements d'emplois.

Un observatoire national prospectif sur les emplois verts sera créé avec les branches professionnelles et les régions pour identifier, quantifier et suivre l'évolution des métiers qui se développeront.

27 - Parmi les Pactes votés ou sur le point de l'être, ceux qui mettent le plus l'accent sur le soutien à la structuration des éco-filières sont ceux de Plaine Commune et de Saint-Quentin-en-Yvelines (votés) et celui sur le territoire de la Seine Aval. Les Pactes en chantier « de la Seine à la Seine » (Nanterre, Rueil, Vaucresson, Saint-Cloud, Suresnes, Garches) et Clichy/Montfermeil devraient quant à eux inscrire dans leurs plans d'action un soutien plus conséquent à la formation dans le domaine de l'éco-construction.

## RESSOURCES UTILES

Liste non exhaustive de structures où vous trouverez des ressources complémentaires en termes de métiers, d'emplois, et de formations dans les secteurs de l'environnement.

### Portails généraux sur l'environnement

Site du Service de l'observation et des statistiques (SOeS) sur l'emploi-environnemental  
[www.statistiques.equipement.gouv.fr](http://www.statistiques.equipement.gouv.fr)

Site national des réseaux TEE sur les métiers et les emplois  
[www.reseau-tee.net](http://www.reseau-tee.net)

Site francilien sur les formations de l'environnement  
[www.ecoformations.net](http://www.ecoformations.net)

Site de TEE IDF  
[www.tee-idf.net](http://www.tee-idf.net)

### Agriculture et environnement

APECITA – Association pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire  
[www.apecita.com](http://www.apecita.com)

DRIAAF - Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France  
[www.draf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr](http://www.draf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr)

### Biodiversité

Natureparif - Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France  
[www.natureparif.fr](http://www.natureparif.fr)

### Eco-conception

APEDEC - Association Professionnelle d'Experts pour le Développement de l'Eco Conception  
[www.apedec.org](http://www.apedec.org)

### Education à l'environnement

CEEF- Collectif d'éducation à l'environnement francilien  
[www.ceef.eu](http://www.ceef.eu)

GRAINE- Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement Ile-de-France  
[www.graine-idf.org](http://www.graine-idf.org)

Réseau Ecole et Nature  
[www.reseaucoleetnature.org](http://www.reseaucoleetnature.org)

### Gestion des déchets

FEDEREC- Fédération des entreprises du recyclage  
[www.federec.com](http://www.federec.com)

FNADE - Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement  
[www.fnade.org](http://www.fnade.org)

ORDIF - Observatoire régional des Déchets d'Ile-de-France  
[www.ordif.com](http://www.ordif.com)

### Gestion de l'eau

Agence de l'eau Seine Normandie  
[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

Office International de l'eau  
[www.oieau.fr](http://www.oieau.fr)

### Gestion de l'espace

ATEN - Atelier technique des espaces naturels  
[www.espaces-naturels.fr](http://www.espaces-naturels.fr)

AEV - Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France  
[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

UNEP – Union Nationale des Entreprises du Paysage  
[www.entreprisesdupaysage.org](http://www.entreprisesdupaysage.org)

### Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables

ADEME Ile-de-France - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
[www.ile-de-france.ademe.fr](http://www.ile-de-france.ademe.fr)

ARENE Ile-de-France - Agence Régionale de l'Environnement et des nouvelles Energies  
[www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

CLER - Comité de Liaison des Energies Renouvelables  
[www.cler.org](http://www.cler.org)

FEDENE – Fédération des Services Energie Environnement  
[www.fedene.fr](http://www.fedene.fr)

### Associations de l'environnement

CNARE - Centre National d'Appui et de Ressources  
[www.cnarenvironnement.org](http://www.cnarenvironnement.org)

# innovation repères données insertion réseau emploi environnement

**L'emploi environnemental est en pleine mutation**, difficile à cerner car complexe et transversal.

Un panorama très précis des évolutions de métiers reste à travailler.

En région francilienne des études existantes dans certains secteurs ont permis de réaliser cette note d'information.

Cette note « assembler » est la première du genre.

L'augmentation des investissements de recherche et développement, la législation, la fiscalité écologique, sont autant de leviers qui conduiront à l'essor des éco-activités.

Des créations d'emplois, des mutations et des transferts d'un secteur économique à un autre sont à attendre, et surtout à anticiper et à accompagner.

Le secteurs des énergies renouvelables, des transports, du bâtiment sont en pleine évolution et ont des besoins en main-d'œuvre qualifiée.

**Branches professionnelles, pouvoirs publics, organismes de formation s'organisent pour faire face à ces marchés émergents et proposer une offre de formation adaptée.**

Dans un contexte où de nombreuses personnes ont besoin de donner du sens à leur activité professionnelle, la thématique environnementale est peut être encore plus pertinente.

Il est donc indispensable d'accompagner les évolutions professionnelles pour favoriser le développement des gisements d'emplois verts.

## Réseau TEE, un dispositif partenarial pour le développement des emplois verts

Mobilisés depuis 10 ans dans le réseau TEE, les partenaires fondateurs s'engagent aujourd'hui à la mise en place d'un observatoire régional des métiers et emplois de l'environnement, en complémentarité avec les acteurs et filières concernées.



Directeur de la publication : Bertrand Munich  
Rédactrice en chef : Valérie Le Coq  
Ont collaboré à la rédaction de ce document : Sandra Bonniau, Renaud Bricq, Stéphane Bulliard, Guillemette Deschamps, Catherine Gwet, Estelle le Touzé, Bertrand Munich  
Auteur : Aude Chabroud  
Coordination éditoriale : Claire Renucci  
Maquette réalisation : Bonne Réponse

TEE Ile-de-France : 48 rue d'Hauteville - 75010 Paris - Tel : 01 42 46 45 26 - @ : [info@tee-idf.net](mailto:info@tee-idf.net)